



Retraite bancaire supérieur à 1000 euros

Par **maman06**, le **15/04/2010** à **12:46**

Bonjour,rrnrj'ai voulu retirer à ma banque (BNP) une somme de 6000 euros. rnJ'ai donc prévenu 48 h à l'avance comme prévu et le jour dit, je me suis rendu à la banque et j'ai été reçue par la chef d'agence . Elle ne voulait pas me donner l'argent car je n'avais pas de justificatifs avec moi. Après maintes tractations elle a bien voulu me le donner, mais à condition que je lui amène la preuve que c'était bien pour acheter une voiture à ma fille.!
rrnrJe rajoute que la vente ne s'étant pas faite, et n'ayant pas envoyé de justificatif, la banque m'a relancée et demandée de faire une lettre en ce sens.rrnr**Ma question est donc : une banque a-t-elle le droit de demander un justificatif à son client pour pouvoir retirer son propre argent ? ! (je souligne que je n'ai jamais eu de découvert bancaire).**[

Par **Patricia**, le **17/04/2010** à **13:58**

Bonjour,rrnrCette formalité de retrait ne me surprend pas... Lutte contre le blanchiment d'argent/terrorisme.rnCertaines banques demandent une justification à partir de 4000 e voire 2000.